Causeries sur le spiritisme

Tout en étant intelligent, l'agent spirite est vil et abject.

On reconnaît l'arbre à ses sruits. Or, les agents spirites font l'office de comédiens, bouleversent les meubles, tirent les moustaches aux assistants, tiennent couvent le langage des gamins, tracent sur les ardoises des obscénités répugnantes, semblables à celles dont les polissons salissent les murs des habitations, frappent quelque-sois les spectateurs, et sont les auteurs de mille autres vilenies.

Il est donc difficile de descendre plus bas dans l'abjection, et on ne saurait douter raisonnablement que l'agent spirite est vil et abject.

L'agent spirite est, de plus, manvais en soi.

Plût à Dieu que les esprits ne fussent que vils et abjects! Mais, d'après le témoignage de Allan Kardec lui-même, ils sont fourbes, menteurs, mystificateurs, légers et présomptueux, rageurs, imbus des passions terrestres et des idées corporelles, hypocrites, obscènes, impies, et semblent quelque-fois «se vouloir entre manger comme loups et pourceaux.»

De plus, les agents spirites sont malfaisants pour les autres. Dans une foule de séances spirites, on les a vus mordre, souffleter quelqu'un des auditeurs, donner la bastonnade, jeter des ordures sur les personnes, lancer des pierres, briser les meubles, les cristaux et les glaces, lancer des jets d'eau, faire tomber les femmes en convulsions, et commettre une foule d'autres méfaits.

« Fils des ténèbres, les esprits haïssent la lumière, génies du mal, ils travaillent pour le mal, toujours le mal : c'est là leur bien, leur paradis. »

(A suivre.)

Les églises consacrées de l'Archidiocèse de Québec

Dans l'archidiocèse de Québec il y a, croyons-nous, huit églisés consacrées : celles de Notre-Dame de Québec, des Ursulines de Québec, de la Sainte-Famille de l'île d'Orléans, de l'Hôtel-Dieu de Québec, de Charlesbourg, de Saint-Louis de Lotbinière, de Sainte-Anne de Béaupré.

Là cathédrale de Québec est, sans aucun doute, la première église qui ait été consacrée dans tout le Canada. C'est Mgr de Laval qui la consacra, le 11 juillet 1666, sous le titre de l'Immaculée Conception.